



Chartre du développement durable

On entend et lit de plus en plus souvent les mots « **développement durable** ». Pourtant, le sens exact de cette expression est relativement méconnu du grand public. Aussi, un petit retour vers quelques définitions s'impose.

Définitions

L'acceptation la plus couramment admise est la suivante :

- Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs (Rapport Brundtland, 1987).
- Le développement doit être un processus conduisant à l'amélioration du bien-être de l'Homme. L'activité économique et le bien-être matériel demeurent essentiels mais la santé, l'éducation, la préservation de l'environnement, l'intégrité culturelle par exemple le sont tout autant.
- L'adjectif durable insiste sur la notion de temps, pour une amélioration sur le long terme du bien-être de tous.
- Le développement durable est conçu comme une rupture avec d'autres modes de développement qui ont conduit, et conduisent encore, à des dégâts sociaux et écologiques considérables, tant au niveau mondial que local.

Principes d'un schéma du développement durable

Pour être durable, le développement doit concilier trois éléments majeurs :

- L'équité sociale, la préservation de l'environnement et l'efficacité économique.

Un projet de développement durable s'appuie nécessairement sur un mode de concertation plus abouti entre la collectivité et ses membres.

La réussite de cette politique passe ainsi par le respect d'exigences de transparence et de participation des citoyens.

Pourquoi parler du développement durable dans « LE CYCLOTOURISME » ?

Sport santé par excellence, avec l'usage de la bicyclette, nous sommes entrés dans le processus du développement durable :

- La pratique régulière du cyclisme permet d'améliorer sa santé,
- C'est un moyen de déplacement sans utilisation d'énergies nuisibles pour la couche d'ozone, nous ne polluons pas !

Il faut également considérer le comportement du cyclotouriste lors de sa préparation et de ses sorties. La sécurité est un élément capital : celle-ci comporte un aspect comportement routier et un volet santé.

- Au cours de nos sorties notre sécurité et celle de nos groupes passent par le respect sans faille, en toutes circonstances, du code de la route et des règles de bon sens.
- Si la pratique du cyclotourisme améliore indiscutablement notre santé et notre bien-être, une pratique inconsidérée est nuisible et certaines précautions s'imposent : Nous devons, avant de pratiquer notre loisir, bien apprendre à connaître notre corps. Pour ceci, chaque année une consultation chez notre médecin traitant est indispensable et doit donner lieu à la délivrance d'un certificat de non contre-indication à la pratique du cyclotourisme. La prévention du risque cardiovasculaire n'est pas à éluder, il y va de notre santé et de la protection sociale de notre entourage.

La nutrition est importante et doit retenir notre attention avant, pendant et après nos sorties. Nous devons au cours de la pratique sportive nous alimenter et boire un liquide légèrement sucré à l'aide de produits naturels tel le miel, par exemple. Nous ne devons pas surestimer nos capacités physiques, nous ne faisons pas de compétition.

Nous devons savoir nous protéger des conditions météorologiques défavorables : froid, chaleur, pluie, vent ; après un effort soutenu, lors des descentes importantes il est préférable de se couvrir à l'aide d'un vêtement chaud.

Notre comportement

- Nous devons garder dans nos poches les emballages des aliments que nous consommons.
- Nous ne devons pas jeter de pneu ou chambre à air dans la nature sous prétexte d'usure.
- Nous ne devons pas coller les flèches de nos randonnées sur les signalisations du code de la route, poteaux EDF, téléphoniques, ou objets et propriétés privés. Un support démontable doit être prévu, et enlevé après la randonnée.
- Nous devons absolument respecter le code la route et être respectueux des autres usagers de la route.
- Une règle d'or est à respecter : « Attendre le ou les cyclotouristes en difficulté, les reconforter ; on ne laisse jamais une personne seule sans assistance ».
- Respecter la nature notamment l'eau, la végétation, les zones dites protégées telles que " NATURA 2000 ".

**Cela consiste à réaliser des actions éco responsables au sein des clubs.
C'est un projet piloté par
la commission sécurité développement durable de la ligue de cyclotourisme
des Pays-de-la-Loire,
intégré dans la stratégie du CNDS.**

Actions générales

- Diffusion du bulletin des clubs, comités départementaux et ligue et des différents calendriers par courriel.
- Incitation à n'imprimer que ce qui est nécessaire.
- Mise en place du covoiturage : réunions clubs, comités départementaux, ligue, organisations et manifestations.
- Achat de flèches directionnelles réutilisables pour le VTT.

- Projection des informations par vidéo projecteur lors des réunions, assemblées générales, au lieu de la distribution de documents sur papier.
- Mise en place d'un site web performant et regroupant les informations.

Actions dans les clubs

- Mise en place de points de lavage écologiques (VTT)
- Mise en place de poubelles dans les lieux de ravitaillements
- Mise en place de poubelles tri sélectif
- Utilisation du fléchage VTT réutilisable
- Covoiturage et remorque pour les déplacements
- Utilisation de godets biodégradable
- Utilisation de courriels pour les engagements, un seul chèque
- Affichage sur papier recyclé (de préférence)

Jean Pasquier - 16 février 2013

Responsable de la commission sécurité et développement durable
de la Ligue de cyclotourisme des Pays-de-la-Loire

